

Organisées par

**Dominique LECLERC**

Sénateur d'Indre-et-Loire  
Ancien rapporteur de la loi relative  
au développement des services  
à la personne

**Alain VASSELLE**

Sénateur de l'Oise  
Membre de l'Office parlementaire  
d'évaluation des politiques de santé

**Sous le haut patronage  
et en présence de**

**Éric WOERTH**

Ministre du Budget, des Comptes  
publics et de la Fonction publique

**Brice HORTEFEUX**

Ministre du Travail, des Relations  
sociales, de la Famille, de la Solidarité  
et de la Ville

**Laurent WAUQUIEZ\***

Secrétaire d'État chargé de l'Emploi

**Valérie LÉTARD\***

Secrétaire d'État chargée de la Solidarité

Rencontres parlementaires sur **les Services à la personne**

MAISON DE LA CHIMIE  
JEUDI 30 AVRIL 2009

**Les services  
à la personne :**  
entre création  
d'emplois et prise  
en charge de  
la dépendance



08H30 **ACCUEIL DES CONGRESSISTES**

09H00 **OUVERTURE DES RENCONTRES**

**Dominique LECLERC**, sénateur d'Indre-et-Loire, ancien rapporteur de la loi relative au développement des services à la personne

**Alain VASSELLE**, sénateur de l'Oise, membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé

09H15 **OUVERTURE DES TRAVAUX**

**Éric WOERTH**, ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique

09H45 **TABLE RONDE I**

## **LES SERVICES À LA PERSONNE : SECTEUR CLEF DE LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE ?**

### **Attractivité du secteur : agir sur l'offre**

- Comment renforcer le professionnalisme ?
- Le statut d'auto-entrepreneur : une réponse adaptée ?
- Quel apport de garanties face aux spécificités du secteur ?
- Quels efforts pour améliorer la qualité des services ?
- Quel bénéfice de la création d'une convention collective unique pour l'ensemble des activités de services à la personne ?
- Comment lutter contre le travail au noir ?

### **Poursuivre la démocratisation de l'accès : stimuler la demande**

- Quels enseignements retenus depuis 2005 ?
- Quel bilan 2 ans après l'entrée en vigueur du CESU ?
- Faut-il envisager une plus grande solvabilisation de l'aide à domicile ?
- Comment développer le crédit d'impôt famille, le CESU préfinancé ?
- Quid de l'avance du crédit d'impôt ?

#### **Président**

**Laurent HÉNART**, ancien ministre, député de Meurthe-et-Moselle, président de l'Agence nationale des services à la personne

#### **Intervenants**

**Bruno ARBOUET**, directeur général, Agence nationale des services à la personne

**Jacques BARTHÉLÉMY**, avocat-conseil en Droit social

**Michèle DEBONNEUIL**, membre, Conseil d'analyse économique

**Michel DIDIER**, président, Coe-Rexecode

**Antoine DUMURGIER**, directeur du Pôle Services à la personne, Accor Services

**Matthieu LEMOINE**, économiste, Département analyse et prévision, OFCE

**Jacques MANARDO**, président, Fédération des entreprises de services à la personne

**Gérard SAUTY**, permanent fédéral, Fédération CFTC Santé et Sociaux

**Yves VEROLLET**, membre du Conseil économique et social, secrétaire confédéral de la CFDT

**Martin VIAL**, directeur général, Groupe Europ Assistance

12H00 **CLÔTURE DES TRAVAUX DE LA MATINÉE**

**Laurent WAUQUIEZ\***, secrétaire d'État chargé de l'Emploi

12H30 **DÉJEUNER** à la Maison de la Chimie



SERVICES .

14H15 **OUVERTURE DES TRAVAUX DE L'APRÈS-MIDI**

**Brice HORTEFEUX**, ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville

14H30 **TABLE RONDE II**

**LES SERVICES À LA PERSONNE :  
UNE SOLUTION INNOVANTE AUX PROBLÈMES LIÉS À  
LA DÉPENDANCE ?**

**Comment couvrir le risque de dépendance ?**

- Face à l'évolution démographique et sociétale, de quelle ampleur sont les besoins ?
- Quid du 5ème risque ?
- Quelle évolution des aides en direction des personnes en perte d'autonomie ? Sont-elles suffisantes ?
- Quel impact des services à la personne dans l'accompagnement des personnes dépendantes ?
- Quelle généralisation du principe de crédit d'impôt ?

**Comment structurer l'offre ?**

- Comment mieux structurer la multiplicité des acteurs ?
- Quelle coordination pour que le maintien à domicile soit de bonne qualité ?
- Comment réussir à développer des services adaptés à chacun ?
- Quels sont les freins structurels de la prise en charge à domicile ?

**Président**

**Denis JACQUAT**, député de la Moselle, co-président du Groupe d'études sur la Longévité

**Intervenants**

**Marie-Paule BELOT**, membre expert au Bureau national, Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles

**Jean-Marc BILQUEZ**, secrétaire confédéral secteur Protection sociale, FO

**Georges DROUIN**, président-fondateur, Groupement des professions de services

**Danièle KARNIEWICZ**, présidente du Conseil d'administration, CNAV

**Philippe GAERTNER**, président, Fédération des syndicats pharmaceutiques de France

**Hélène GISSEROT**, procureur général honoraire près la Cour des comptes

**Agnès NATON**, secrétaire confédérale en charge de l'Économie sociale et solidaire et des questions de précarité, de pauvreté et d'exclusion, CGT

**Christian SCHMIDT de LA BRELIE**, directeur général, groupe D&O

16H30 **CLÔTURE DES RENCONTRES**

**Valérie LÉTARD\***, secrétaire d'État chargée de la Solidarité

\*Sous réserve de confirmation



Ne pourront participer à cette manifestation que les personnes :

Ayant retourné impérativement le coupon-réponse au plus tard le

**Lundi 27 avril 2009**

à M&M • 5, rue de Milan • 75009 PARIS

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières réponses parvenues dans les délais.
- Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription hors délais ou après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription au déjeuner ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par écrit 8 jours avant la date du colloque.

#### LIEU DU COLLOQUE

Maison de la Chimie - Petit amphithéâtre

28, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

RER C : Invalides

Métro : Invalides - Assemblée nationale

Bus : 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94

Parking : Invalides

#### LIEU DU DÉJEUNER

Maison de la Chimie

28, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

Ne pourront participer au déjeuner que les personnes s'étant acquittées des frais dus et ayant été au préalable accueillies sur les lieux du colloque.

#### POUR TOUT RENSEIGNEMENT

## MSM

5, rue de Milan - 75009 Paris

Tél : 01 44 91 58 71 - Fax : 01 44 91 58 51

Contact inscriptions : Corine BONA

inscriptions@altedia.fr

Manifestation parrainée par :



**Les services  
à la personne :**  
entre création  
d'emplois et prise  
en charge de  
la dépendance



Coupon-réponse

Ce coupon-réponse, devant faire l'objet d'une saisie informatique, doit être rempli dans sa totalité et en majuscules.

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

SOCIÉTÉ : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

FONCTION : \_\_\_\_\_

TÉL : \_\_\_\_\_ FAX : \_\_\_\_\_

E-MAIL\* : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

CP: \_\_\_\_\_ VILLE: \_\_\_\_\_

\* Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.

- PARTICIPATION :  Participera au colloque à titre gratuit  
 Participera au déjeuner : **51€ TTC** (dont 19,6% de TVA)  
 Souhaite recevoir la synthèse électronique des débats :  
**15€ TTC** (dont 19,6% de TVA)

- RÈGLEMENT :  Chèque (à l'ordre de M&M Conseil)  
 Virement

CONDITIONS D'INSCRIPTION : VOIR INFORMATIONS PRATIQUES

Cachet et signature

Coupon-réponse à adresser  
avant le **lundi 27 avril 2009**  
par fax ou par courrier, à :

**M&M**

5, rue de Milan - 75009 Paris  
Tél : 01 44 91 58 71 - Fax : 01 44 91 58 51  
E-mail : inscriptions@altdia.fr

**Urgent - Répondre avant le lundi 27 avril 2009**